

BLESSAC

BULLETIN MUNICIPAL

n°22



LE MOT DU MAIRE



2014 a été l'année du renouvellement du Conseil Municipal composé maintenant de 15 membres en raison de l'augmentation de la population.

Chacun des quatre adjoints est responsable d'une commission chargée de faire des propositions au Conseil. Ainsi chaque conseiller est associé au travail réalisé. L'enveloppe budgétaire allouée à l'indemnité du maire et des adjoints n'a pas varié : mon indemnité a baissé de 10% et le reste de l'enveloppe a été partagé entre les adjoints.

Vous n'êtes pas sans savoir que la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée aux communes par l'Etat sera revue à la baisse dès 2015 ; cela veut dire que nos recettes diminueront.

Comment pourrions-nous faire ? Nous avons deux leviers que nous pouvons actionner : augmenter les impôts locaux ou restreindre l'investissement.

Il est difficile de toucher aux impôts communaux, les ménages ont assez de difficultés sans qu'on ne leur en crée d'autres !

Reste l'investissement. Là aussi il faut être prudent, car le diminuer serait mettre les entreprises en difficulté, ce serait appauvrir la commune d'une certaine manière. Je pense que nous devrions pouvoir poursuivre notre investissement : il nous sera possible d'emprunter en raison de notre très faible endettement et du taux de l'argent particulièrement bas. Bien entendu, nous frapperons à toutes les portes susceptibles de nous accorder une subvention. Nous sommes et serons également très attentifs aux dépenses de fonctionnement.

La mutualisation est aussi un excellent moyen pour réaliser des économies ; c'est ce que nous faisons déjà avec la Communauté de communes Creuse Grand Sud.

Je remercie les adjoints pour le travail réalisé ainsi que tous les conseillers pour l'investissement dont ils font preuve.

Pour terminer, je voudrais vous offrir mes meilleurs vœux pour la nouvelle année. Que 2015 vous apporte le bonheur, du travail pour celles et ceux qui en cherchent et surtout la santé !

Robert Cuisset

Magazine municipal de la ville de Blessac

Directeur de la publication : Robert Cuisset

Rédaction : Commission communication commune de Blessac

Photographies : Commission communication commune de Blessac, Service communication Creuse Grand Sud, freeimages.com

Mise en page : Marianne Saintrapt - Service communication Creuse Grand Sud

Impression : Impression Nouvelle Aubusson

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014



En Mars 2014, a été renouvelé l'ensemble des conseils municipaux du territoire.

À la suite des élections municipales et de sa séance d'installation, le nouveau conseil élu de la commune de Blessac se compose ainsi :

CUISSET Robert - *Maire*
DURAND Serge - *Premier adjoint*
MAGNAT André - *Deuxième adjoint*
LABOURIER Dominique - *Troisième adjoint*
DUMONTANT Jean-Baptiste - *Quatrième adjoint*
RIOUBLANC Marie-Claude - *Conseiller municipal*
SERRE Patrice - *Conseiller municipal*
RIBOULET Georges - *Conseiller municipal*
VADIC Chantal - *Conseiller municipal*
BERNARD Jean-Yves - *Conseiller municipal*
PERES Sabine - *Conseiller municipal*
PENAUD Corine - *Conseiller municipal*
FINCK-TEHERY Catherine - *Conseiller municipal*
CHEZEAUD Olivier - *Conseiller municipal*
ARTETA Lucette - *Conseiller municipal*

Composition des commissions

Des commissions de travail thématiques se sont ensuite constituées.

NB : Le Maire est le président de droit de chaque commission.

Commission communication, relation avec les associations

Vice-président :

Jean-Baptiste DUMONTANT

Membres :

Jean-Yves BERNARD

Dominique LABOURIER

Patrice SERRE

Serge DURAND

Sabine PERES

Commission d'appel d'offres (ou d'ouverture des plis)

Membres titulaires :

Serge DURAND

André MAGNAT

Chantal VADIC

Membres suppléants :

Jean-Yves BERNARD

Olivier CHEZEAUD

Georges RIBOULET

Commission affaires scolaires et gestion de la salle polyvalente

Vice-présidente :

Dominique LABOURIER

Membres :

Lucette ARTETA

Catherine FINCK-TEHERY

Corine PENAUD

Sabine PERES

Marie-Claude RIOUBLANC

Commission finances

Vice-président :

Serge DURAND

Membres :

Jean-Baptiste DUMONTANT

Dominique LABOURIER

André MAGNAT

Marie-Claude RIOUBLANC

Chantal VADIC

Commission travaux

Vice-président :

André MAGNAT

Membres :

Olivier CHEZEAUD

Serge DURAND

Chantal VADIC

Patrice SERRE

Désignation des délégués communaux dans les organismes

Enfin, les délégués communaux des divers organismes extérieurs ont été désignés.

CCAS

Lucette ARTETA

Corine PENAUD

Sabine PERES

Marie-Claude RIOUBLANC

Commission d'estimation des charges (Creuse Grand Sud)

Membre titulaire :

Serge DURAND

Membre suppléant :

André MAGNAT

Délégués au Syndicat des Eaux St-Sulpice-les-Champs-Vallière SIAEP

Robert CUISSET

Patrice SERRE

Délégués à la Communauté de communes Creuse Grand Sud

Titulaires :

Maire, Robert CUISSET

1er Adjoint, Serge DURAND

Remplaçant :

2ème Adjoint, André MAGNAT

Délégués au Syndicat Départemental d'Electricité de la Creuse et au SDEC

Membres titulaires :

Serge DURAND

Marie-Claude RIOUBLANC

Membres suppléants :

Jean-Baptiste DUMONTANT

Lucette ARTETA

Délégué au Syndicat Départemental de l'Informatique de la Creuse SDIC 23

Membre titulaire :

Jean-Baptiste DUMONTANT

Membre suppléant :

Patrice SERRE

Délégué défense

Olivier CHEZEAUD

Délégués au CNAS

Collège des élus :

Serge DURAND

Collège des agents :

Marie-Line PEYNE

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS 2014

L'assainissement de la rue de la Place Franche prévu au budget 2014 n'a pu se réaliser car les subventions escomptées (45 %) n'ont pas été accordées par l'Agence de l'Eau Loire – Bretagne et le Conseil Général. Une nouvelle demande a été déposée courant novembre.

La nouvelle municipalité a beaucoup investi dans le matériel



- Un tracteur avec 4 roues motrices qui nous permettra de passer plus facilement la lame de déneigement, de réaliser le fauchage et le débroussaillage en régie, dès que nous pourrons avoir une épaveuse.



- Une tondeuse auto-portée
- Une remorque pour le transport de matériel
- Une débroussailleuse

L'école n'a pas été oubliée.

En effet, au 1^{er} janvier 2015, rentrent 6 enfants. Nous avons dû réaménager la salle de sieste en achetant :

- Des lits

- Une armoire
- Un petit bureau pour l'ATSEM
- Des draps, des oreillers, des couvertures

La classe maternelle a également été dotée d'un nouvel ordinateur.

Pour plus de sécurité dans la traversée du bourg



Nous avons matérialisé l'axe médian de la route par une ligne blanche et installé des barrières devant la mairie et le monument aux Morts.

Divers



Au village de la Borne, le mur devant l'église a été baissé et refait sur toute sa longueur.

Des travaux de canalisation des eaux pluviales ont été nécessaires au chemin des Bordes.

UN DÉFIBRILLATEUR À LA SALLE POLYVALENTE



Depuis quelques mois, la salle polyvalente est dotée d'un défibrillateur. Le choix du lieu d'installation de ce matériel s'est porté au niveau de la salle polyvalente, car c'est en effet dans cet espace que se fait le plus grand nombre de manifestations.

Ce matériel placé à l'extérieur de la salle, sur le côté droit de la porte d'entrée, est repérable par une signalétique sur laquelle est indiqué « DAE » (défibrillateur automatique externe).

Ce matériel permet, par la délivrance d'une décharge électrique, de relancer l'activité cardiaque d'une personne se trouvant en arrêt cardiaque du fait d'un mauvais fonctionnement du système électrique du cœur.

Cet état gravissime, appelé « fibrillation ventriculaire », empêche le cœur d'assurer sa fonction mécanique de pompe et de faire circuler le sang dans tout l'organisme. La « fibrillation ventriculaire » peut provoquer la mort en quelques secondes. Pour sauver la vie de la personne ainsi atteinte, le recours au défibrillateur est un moyen efficace (défibrillation).

Avec ce type de matériel, cette opération est relativement simple : elle implique de coller des électrodes sur la poitrine dénudée de la victime (schéma explicatif sur l'appareil) afin de lui délivrer un choc électrique qui relancera l'activité cardiaque.

Une fois posées sur la victime, les électrodes fonctionnent automatiquement avec le défibrillateur : contrôle du rythme cardiaque, détermination du moment le plus opportun pour délivrer le choc électrique, enregistrement des paramètres (date et heure, ECG et nombre de chocs, résultats des autotests).

En effet, « **LIFEPAK CR Plus** », entièrement **automatique** ne nécessite aucune intervention de l'opérateur en dehors du placement des électrodes sur la victime. C'est le défibrillateur qui détecte un rythme cardiaque « traitable » par choc. Il en avise vocalement l'utilisateur avant de délivrer la décharge électrique, puis délivre le « choc » sans qu'il y ait une quelconque intervention de l'utilisateur.

Bien entendu, il est impératif, dès la constatation du problème médical et la nécessité de l'utilisation du défibrillateur, d'appeler le **SAMU** au numéro qui est indiqué sur le coffret, le **n°15**.

Enfin, en dehors de l'urgence vitale d'un arrêt cardiaque (patient inconscient, respiration anormale, absence de pouls, de mouvement ou de toux), il est interdit d'ouvrir le boîtier, soit par curiosité, soit pour faire un test, soit pour tout autre motif.

UN PEU D'HISTOIRE

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE BLESSAC

En cette année 2014, il a été réalisé un inventaire du patrimoine de la commune de Blessac, commandité par la Communauté de communes Creuse Grand Sud.

Ce travail a été effectué par des étudiants en Licence 3 de Géographie, parcours « Valorisation du Patrimoine et Développement Territorial » à l'université de Limoges, en partenariat avec le Lycée d'Enseignement Général Technologique Agricole d'Ahun.

Cette tâche a pour but de recenser l'ensemble des richesses patrimoniales, qu'elles soient naturelles, paysagères, archéologiques, vernaculaires, et bâties...

Durant six semaines, les étudiants ont effectué un travail de recherche et de prospection sur le terrain.

Leurs conclusions ont été présentées aux élus et se décomposent en six parties :

- Présentation du territoire blessacois
- Les richesses naturelles de la commune
- Les vestiges archéologiques
- Une architecture typiquement limousine
- Blessac à travers son patrimoine vernaculaire
- Compte rendu d'enquête auprès de locaux



Relief de type alvéolaire de la commune de Blessac (Hameau de la Borne) - Source : étudiants

Cet inventaire permet de mieux connaître la commune, et pour les non initiés de la découvrir.

À ce titre, leur travail est consultable à la mairie et sera téléchargeable sur le futur site internet de la commune. Qu'ils en soient remerciés !

BLESSAC ET SON ÉCOLE

Activités 2013/2014



Nettoyons la nature

Comme l'an dernier, nous avons participé à l'opération nationale « **Nettoyons la nature !** » avec les CP-CE1-CE2 de la classe de Maîtresse Thérèse.

Nous nous sommes rendus devant la salle polyvalente de Saint-Marc-à-Frongier pour former les équipes puis, équipés de chasubles et de gants épais, nous avons commencé à nettoyer les abords du cimetière puis l'aire de loisirs de Farges.

Cette année, nous avons encore plus ramassé de débris que l'an dernier à Blessac.



Sortie cinéma

Dans le cadre de l'opération « **école et cinéma** », nous sommes allés au Colbert à Aubusson pour voir un programme de quatre courts métrages intitulés « **Petit à petit** ».





Sortie marionnettes

Nous sommes allés à la Médiathèque de Felletin pour découvrir une exposition de marionnettes. Nous avons vu d'abord un petit théâtre ou castelet. Puis, nous avons découvert des marionnettes venant du monde entier. Nous avons appris que toutes les marionnettes n'étaient pas conçues de la même façon. Certaines sont à fils, d'autres à tiges, à tringles... ou encore à mains ou à doigts.

Après l'exposition, nous avons assisté à un spectacle de marionnettes intitulé « **Méchant** ». Puis pour terminer cette matinée riche en découvertes, nous avons décoré des marionnettes à doigts que nous avons pu emmener chez nous.



Sortie au Centre d'art contemporain sur l'île de Vassivière

Dans le souci de créer un lien entre le cycle 1 (Blessac) et le cycle 2 (St-Marc), des activités communes sont organisées.

En cette fin d'année cette démarche a pris la forme d'un voyage en commun à Vassivière : visite de l'exposition de l'artiste Peter Buggenhout (travail sur les déchets) et ateliers land'art.

VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS BLESSACOISES

L'U.S.B.

L'Union Sportive de BLESSAC évolue en 3^{ème} division et l'effectif est de 14 licenciés.
Nous organisons 6 lotos par an à Aubusson le vendredi soir avec un petit repas.

Madame la Présidente : Madame MARTIN Christelle.

ACCA de BLESSAC

Bureau :

Président : COUTY Christian

Vice-président : RAIX Michel

Secrétaire : COUTY Jacques

Trésorier : DELARBRE Patrick

Membres : VIALETTE Serge, TOURNADE Florian, CHEVREUX Jérôme, GIRAUD Evelyne, BEAUCULAT David.

Pour 2014/2015 :

L'année s'annonce bonne pour le chevreuil et le sanglier. 16 renards et 7 blaireaux ont déjà été déterrés.

Nous profitons de ce bilan pour remercier le conseil municipal qui nous donne chaque année une subvention ; ainsi que les propriétaires qui nous laissent chasser sur leurs terres.

Pour les dégâts nuisibles, s'adresser au Président.



Ci-dessus : Prise de sanglier à Blessac

Comité d'Animation- Retour sur 2014

Fête de la myrtille - 26 et 27 juillet

Samedi



Concours de pêche dans l'étang du château, mais aussi concours de pétanque et randonnée en quad.

Le soir



Dégustation de la paëlla avant le feu d'artifice et le bal pour clore cette première journée.

Dimanche

Le traditionnel vide grenier avec de nombreux exposants dans le cœur du village.



Comme chaque année, Nathalie et Bebert sont présents, et grâce à eux nous avons pu mettre à l'honneur le stand pâtisserie et les Muffins aux myrtilles.

L'après-midi



Les jeux proposés par Cadet Roussel ont amusé petits et grands.



Un départ sous le soleil, Christophe Carpentier s'impose cette année en solitaire.

Des invités surprises ont perturbé notre course.

La fête du verger - 18 octobre



Des vertes, des jaunes et des rouges
une denrée rare cette année



Râpées



Pressées



et voilà l'excellent jus de pomme, mais il n'y en a pas eu pour le monde !!

Notre assemblée générale se tiendra le 24/01/2015 à la salle polyvalente à 19h, n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour apporter de nouvelles idées.

Association des Amis du Verger

L'association des Amis du Verger a organisé une démonstration et une initiation de taille des pommiers au verger de Blessac, le samedi matin 22 février 2014. L'association des croqueurs de pommes de la Creuse était présente lors de cette matinée. Environ 35 participants ont pu ainsi visiter le verger et découvrir les différentes variétés de pommiers.

L'accueil des participants s'est fait par les amis du verger. Des petits groupes ont été formés et chacun a pu

expliquer, en fonction des porte-greffes, sa façon et sa méthode pour tailler.

Cette action sera reconduite en 2015 vers le 21 février si le temps le permet. La récupération de greffons sur les sujets taillés sera possible à cette occasion. Toutes les personnes qui s'intéressent aux arbres fruitiers seront les bienvenus.

Afin de relancer son bureau, une réunion de l'association est prévue le lundi 19 janvier 2015.

Toutes celles et ceux qui souhaitent y participer seront aussi les bienvenus.

LE CLUB DE GYM DE BLESSAC

À la rentrée 2014, le club de gym qui dépend du comité d'animation de Blessac compte 16 adhérentes.



Les séances de gymnastique d'entretien animées chaque vendredi soir de 18h45 à 20h par Nathalie Coudert, animatrice titulaire d'un certificat de qualification professionnel en gymnastique d'entretien, se déroulent à la salle polyvalente de Blessac dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Les activités proposées sont diverses et variées : Swiss ball, step, exercices cardio, abdominaux, exercices avec bâton, ballon paille, poids lestés, exercices de coordination... zumba.



Depuis peu, chaque mercredi matin de 10h à 12h, le club propose à des adeptes de plus en plus nombreux, une initiation et une pratique de la marche nordique. Le départ se fait du verger à Blessac.





ETAT CIVIL

Naissances

ATES Aslan, le 18/01/2014

ROUAG Mélis, le 15/04/2014

GUILLOT Théo, le 28/05/2014

BERNARD Tiffany, le 31/05/2014

MAILLOT Clarisse, le 22/10/2014

Décès

BRISEBOIS Marinette Madeleine, le 17/05/2014

GABIACHE Raymond André, le 01/08/2014

GUIGANTI Anne Félicie Paulette Marie Odette,
le 26/09/2014

LEMOINE Michel André Marcel, le 15/12/2014

• COMPRENDRE

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.

Personne âgée



Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°C.



La température de mon corps peut alors augmenter : je risque le coup de chaleur (hyperthermie).

Enfant et adulte



Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température.



Je perds de l'eau : je risque la déshydratation.

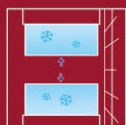
• AGIR

CANICULE

Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...



Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.



Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.



Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).



Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.



Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Enfant et adulte
Je bois beaucoup d'eau et ...



Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.



Je ne reste pas en plein soleil.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.



Je ne consomme pas d'alcool.



Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.



Je prends des nouvelles de mon entourage.



L'objectif du plan canicule mis en place par le Ministère de la Santé, est de prévenir toute dégradation de la situation sanitaire due à de fortes chaleurs.

Pour limiter l'augmentation de température de l'habitation

Au titre des mesures les plus simples et préventives :

- Fermer les volets, rideaux des façades exposées au soleil,
- Maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure. Ouvrir les fenêtres tôt le matin, tard le soir et la nuit. Provoquer des courants d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure,
- Baisser ou éteindre les lumières électriques.

Conseils individuels

- Évitez de sortir à l'extérieur aux heures les plus chaudes (11h - 21h) et restez à l'intérieur de votre habitat dans les pièces les plus fraîches, et au mieux dans un espace rafraîchi (réglez alors votre système de rafraîchissement 5°C en dessous de la température ambiante),
- En l'absence de rafraîchissement dans votre habitation, passez au moins deux ou trois heures par jour dans un endroit frais (grands magasins, cinémas, lieux publics),
- Si vous devez sortir, portez un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de préférence de couleur claire,
- Prenez régulièrement dans la journée des douches ou des bains frais, sans vous sécher, buvez régulièrement,
- Ne consommez pas d'alcool qui altère les capacités de lutte contre la chaleur et favorise la déshydratation,
- Évitez les boissons à forte teneur en caféine (café, thé, colas) ou très sucrées (sodas) car ces liquides sont diurétiques,
- En cas de difficulté à avaler les liquides, prenez de l'eau sous forme solide en consommant des fruits (melon, pastèque, prunes, raisin, agrumes) et des crudités (concombre, tomate, sauf en cas de diarrhées) voire de l'eau gélifiée.

Conseils collectifs

- Pensez à aider les personnes dépendantes (nourrissons et enfants, personnes âgées, personnes handicapées, personnes souffrant de troubles mentaux) en leur proposant régulièrement des boissons, même en l'absence de demande de leur part.
- Pensez à appeler vos voisins ou vos amis âgés et handicapés pour prendre régulièrement de leurs nouvelles.

Votre rôle peut être décisif, n'hésitez pas à prévenir la mairie en cas de situation préoccupante.

COUP DE GUEULE !

À l'heure où les enfants des écoles maternelle et élémentaire du RPI apprennent les premiers gestes éco citoyens en participant à une collecte de déchets sur leurs communes...



...on peut encore, au détour d'une balade en forêt, sur la commune de Blessac se retrouver face à :



Quand on en est à charger un réfrigérateur dans un véhicule, est-il plus difficile de se rendre à la déchetterie du Thym ou encore mieux à la Ressourcerie de Felletin, plutôt que d'aller le déposer au bord d'un chemin forestier ?

La nature n'est pas un vaste dépotoir à ciel ouvert. Il faut savoir que les composants d'un réfrigérateur (fluides frigorigènes, métaux lourds, gaz à effet de serre...) peuvent polluer durablement le sol de la forêt ainsi que nuire gravement à l'environnement. Les réfrigérateurs font partie de la catégorie de déchets qui nécessitent un traitement spécifique.

Plusieurs possibilités s'offrent au consommateur pour se débarrasser de ce type de déchets :

- l'apport en déchetterie (déchetterie du Thym),
- l'apport en Ressourcerie (association court-circuit à Felletin),
- l'attente du passage des encombrants,
- l'apport dans le magasin où il a été acheté.

Quant aux sacs poubelle remplis de déchets de tonte, déposés sur l'aire de stationnement pour les promeneurs vers le chemin qui conduit au dolmen, ils doivent être emmenés à la déchetterie de Felletin, ou encore mieux faire l'objet d'un compostage à domicile. Un sac plastique met 450 ans à se dégrader...!!!

LE COIN DES ENFANTS

Devinette

Avec un E,
je fais des taches,
avec un A,
je sers d'attache.
Qui suis-je ?

Devinette du jour.com

Réponse : encre et ancre.

Charade

Un bateau, du soleil et...
beaucoup de travail !

Mon premier est le diminutif de garçon,
Mon deuxième, les bébés ne boivent que ça,
Mon troisième est ce qu'il reste quand il n'y a plus...
Mon tout est un condamné qui travaillait sur un bateau.

Réponse : galérien.



Rébus



Devinette du jour.com

Réponse : école maternelle.

DEVINETTE BLESSACOISE



Nouvelle rubrique de ce bulletin, il s'agit d'une petite devinette :

Où a été prise cette photographie sur la commune de Blessac ?

Réponse dans le prochain bulletin !



*Le Conseil Municipal
vous souhaite*

*une bonne et heureuse
année 2015*